

Réunion publique Damgan

Maison des damganais

2 septembre 2022

PLUSIEURS SUJETS

○ **Cabinet médical**

Pas de repreneur au printemps

Pas d'investisseur. Intérêt de la commune ?

Débat interne au Conseil.

Consultation citoyenne reportée au 17.9 ; achat 600 k€ ? et augmenter les impôts ?

Sollicitation de AEP pour louer

Vendre les Corsaires ? Plutôt que d'augmenter les impôts

Président AEP a informé qu'il se propose de vendre l'école, l'abri et le cinéma (fin juin)

Estimation des domaines : 600 k€ pour l'école, 264 k€ pour l'abri et « rien » pour le cinéma (moins de 180 k€)

=> deux possibilités pour le cabinet médical

Offres faites à l'AEP : domaines -10 %

sauf cinéma : montant symbolique...

OK de l'AEP pour tout à 950 k€

Question posée maintenant : accord des Damganais pour investir, sans impôts supplémentaires, soit dans un cabinet existant, soit dans un cabinet à aménager dans un local existant.

Maison médicale municipale : option possible, plutôt dans l'ancienne école

Dans tous les cas, pas de garantie qu'un médecin vienne

○ **Villa Sainte Anne**

Achat en 2005

Projet en janvier 2020, sans suite

Nouveau projet déposé en mairie en juin : hôtel 40 chambres 3 étoiles, bâtiment conservé.

Estimation des domaines : 792 k€, négocié à 780 k€ (?)

Opérateur pressé (fin 2022 permis de construire)

○ **Port de PÉNERF**

Transfert à la compagnie des ports du Morbihan avec quelques servitudes (logements, maison de l'huître, toilettes...)

○ **Déchets**

A/c 1.1.23, tous les emballages seront acceptés, mais les sacs jaunes seront remplacés par des bacs jaunes à récupérer fin octobre (26, 28 et 29). Bacs qui ferment possibles pour Damgan

○ **Digues**

Très surveillées

Point bas de Damgan : la Poste. Étude d'une digue en cours

○ **Sécheresse**

Informar la Mairie si des maisons ont des fissures. Si beaucoup de cas, essai de reconnaissance de catastrophe naturelle

QUESTIONS-RÉPONSES

École Notre-Dame : 1 600 m² de foncier, toit en bon état (vs ~500 m² (?) pour Lamy-Baudry), 230 m² de bâti développé

Rentrée école Matisse : 90 élèves ! (applaudissements)

Maison médicale municipale : compliqué, celles qui existent sont toutes en déficit !
Rapport IGAS très approfondi et peu favorable

J-Marie Labesse plutôt d'accord

Soutien au projet Lamy : travaux d'adaptation de l'école ?

Imbrication de l'école et du cinéma ? Inséparables ?

Bail du cinéma jusqu'au 30.9.23. Élément essentiel de l'attractivité de Damgan.

J-Marie Labesse ne souhaite pas la fermeture du cinéma

Pierre BLEIBERG : - attention à la continuité des soins à Damgan, pas garantie si achat de l'école et mise aux normes (travaux longs)

- nombreux exemples en France d'achats de cabinet médicaux par les communes

Quelle garantie d'avoir un médecin ?

Vente des Corsaires : quid du logement des saisonniers ?

J-Marie Labesse : la Rotonde... ou un camping actuellement en vente à Damgan, mais trop cher pour l'instant

Loyer des médecins envisagé par la commune ?

Attention : médecin salarié => 35 h par semaine. À Belle-Ile il y a 6 médecins !

Expérience d'une participante : extension interne d'un hôpital sans rupture de la continuité des soins

Quid du cinéma si on achète le cabinet médical actuel ?

Pas de cabinet, pas de médecin !

Projet alternatif : la Rotonde ?

J-Marie Labesse : examiné, mais accessibilité trop faible

Il faut plusieurs médecins, y compris des spécialistes pour être attractif

Le 17 septembre, c'est une consultation citoyenne, que le Conseil municipal peut ne pas suivre, pas un référendum

Quand n'y aura-t-il plus de médecin à Damgan ?

... remplaçante a/c de lundi, pas d'autre réponse

Les infirmières ont un bail pour six ans dans le cabinet actuel. Mais les infirmières sont essentielles pour qu'un médecin vienne. Toutefois, elles ont des difficultés financières

L'ARS considère que les deux médecins de Damgan ne sont pas nécessaires pour le bassin de population

Attention aux projets immobiliers qui favorisent l'accroissement des résidences secondaires

J-Marie Labesse et Marc Lamour : tous les projets ont une composante sociale et pour primo accédants.

Quelles subventions possibles, selon le projet ?

Peu de différence

Pourquoi plusieurs médecins qui manifestaient de l'intérêt pour Damgan se sont finalement installés ailleurs dans la région

PLamy : pas d'accord pour payer (pour l'un d'eux)

Mme Richard : urgence de trouver une solution pour les infirmières. Beaucoup de Damganais partent vers d'autres médecins, à Ambon et à Muzillac

Un « ex-président » de l'ordre du département, considère que PLamy est responsable de la situation car il aurait dû porter plainte contre celui qui avait signé un contrat et ne l'a pas respecté. PLamy précise qu'une plainte est déposée mais que ça ne force pas le médecin à s'installer...

Ne vous lamentez pas sur les médecins. On ne va pas dépenser 600 k€ pour faire deux pièces pour deux médecins.

Achat à PLamy : conflit d'intérêts ? Non selon l'opposition, sera vérifié selon Marc Lamour

Question aux Damganais : deux questions en fait (achat et cabinet médical municipal). Pour J-Marie Labesse, il s'agit de mentionner que le cabinet médical municipal n'a pas été oublié... sans plus d'enthousiasme

École : trop grande pour un cabinet seulement ? Y mettre aussi des logements saisonniers ?

J-Marie Labesse : bonne suggestion

Financement : les Corsaires mis à prix 1,1 M€

L'abri : en zone de submersion marine => si on l'achetait, ce serait pour faire une halle couverte

Pour l'AEP, la vente de tout est nécessaire pour que l'association puisse se dissoudre...

Il faut faire venir des spécialistes pour que des généralistes s'installent, voire un scanner, etc.

fin vers 21 heures